

Les impôts augmentent

TAXES LOCALES. Sale temps pour les contribuables. Dix-sept communes sur 36, soit près de la moitié, ont décidé d'augmenter leur taxe d'habitation cette année. L'approche des élections municipales, auparavant dissuasive, ne semble plus faire recette.

LES ÉLECTIONS municipales, c'est pour dans deux ans, voire la fin de l'année prochaine, si un certain Nicolas Sarkozy l'emporte à la présidentielle et décide de les organiser dans la foulée des législatives. Pourtant, cette année, les contribuables des Hauts-de-Seine ne pourront pas compter sur une quelconque trêve des confiseurs.

Les 36 conseils municipaux du département avaient jusqu'au 31 mars pour voter leur budget et leurs taux d'imposition 2006. Verdict : dans 17 villes, les impôts locaux augmentent.

Les plus fortes hausses sont enregistrées dans des villes de droite : à Levallois, Saint-Cloud, Neuilly ou encore Puteaux. Si Levallois justifie cette augmentation par la nécessité de compenser une chute de ses ressources provenant de la taxe professionnelle (*lire page III*), d'autres maires UMP n'hésitent pas à l'expliquer par leur choix de dépenser plus. A Puteaux, qui bénéficie pourtant de recettes confortables grâce, notamment au quartier de La Défense, Joëlle Ceccaldi a déclaré en conseil municipal que ses administrés voulaient « encore plus de fêtes ». Résultat : pour satisfaire ce besoin, elle a fait voter une hausse de 3 % des taux. Il est vrai que la taxe d'habitation de Puteaux (6,91 %) reste l'une des plus basses d'Ile-de-France, derrière Neuilly (4,81 %), Courbevoie (5,75 %) et Marnes-la-Coquette (5,99 %).

Seize autres municipalités du département ont fait le choix de conserver les mêmes taux qu'en 2005. Notamment à Boulogne-Billancourt, qui reste sous la barre sym-

bolique des 10 %. L'année dernière, la ville avait enregistré une progression de 2 % de ses taux, justifiée ainsi par le maire Jean-Pierre Fourcade : la population augmente, il faut de nouveaux équipements publics (crèches, écoles). Sa voisine, Issy-les-Moulineaux, gérée par l'UDF André Santini, a réussi cette année encore à stabiliser ses taux. A côté, Vanves, qui les avait augmentés de 4,5 % en 2005 en raison de la perte de recettes due au départ d'une grosse entreprise (SFR), fait partie cette année de celles qui gardent des taux stables.

50 % des ménages bénéficient d'exonérations à Nanterre

Mais dans les villes de gauche, on fait remarquer que ces taux « bruts » ne signifient pas grand-chose. A Gennevilliers, la mairie rappelle que le montant de la taxe d'habitation dépend de la valeur locative estimée du logement (qualité du bâti, confort, environnement...). Donc à taux égal et à surface équivalente, un contribuable paie beaucoup plus cher dans une ville « cotée » que dans une ville qui l'est moins. A Nanterre, par exemple, la mairie communiste souligne que la part de sa taxe d'habitation par habitant resterait l'une des plus faibles des Hauts-de-Seine à 85 €/habitant. Juste après Nanterre, en 2005, venait Gennevilliers (également PCF) avec 102 €/habitant, la plus élevée étant Sceaux à 199 €/habitant. Il faut noter qu'à Nanterre, ajoute la mairie, 50 % des ménages bénéficient d'exonérations partielles ou totales.

FLORENCE HUBIN

Impôts locaux 2006					
COMMUNES	Taxe d'habitation			Taxe foncier bâti	
	En %	Taux 2006	Variation 2005/2006	Taux 2006	Variation 2005/2006
Levallois-Perret		10,99	+ 5,9	11,31	+ 5,9
Saint-Cloud		10,23	+ 5	9,84	+ 5
Neuilly		4,81	+ 4	2,34	+ 4
Suresnes		14,43	+ 3,85	18,18	+ 3,88
Sceaux		12,06	+ 3,2	18,18	+ 3,2
Puteaux		6,91	+ 3	7,93	+ 3
Fontenay-aux-Roses		12,08	+ 2,75	13,48	+ 2,75
Asnières		12,27	+ 2,28	10,1	+ 2,28
Bagneux		15,24	+ 2	21,68	+ 2
Nanterre		11,24	+ 1,96	11,24	+ 1,96
Bourg-la-Reine		13,58	+ 1,8	13,58	+ 2,7
Châtenay-Malabry		14,50	+ 1,8	17,02	+ 1,8
Clichy		16,40	+ 1,8	20,3	+ 1,8
Gennevilliers		12,56	+ 1,6	20,51	+ 1,5
Malakoff		12,02	+ 1,54	14,49	+ 1,54
Chaville		15,11	+ 1,5	18	+ 1,5
Courbevoie		5,75	+ 1	4,12	+ 1
Antony		11,07	0	16,91	0
Bois-Colombes		18,12	0	16,28	0
Boulogne-Billancourt		9,74	0	6,75	0
Clamart		14,27	0	14,78	0
Garches		11,64	0	13,64	0
Issy-les-Moulineaux		9,99	0	11,09	0
La Garenne-Colombes		9,98	0	11,02	0
Le Plessis-Robinson		13,07	0	19	0
Marnes-la-Coquette		5,99	0	6,13	0
Meudon		14,03	0	10,41	0
Rueil-Malmaison		14,63	0	9,89	0
Sèvres		11,78	0	13,99	0
Vanves		14,64	0	18,01	0
Vaucresson		9,6	0	11,34	0
Ville-d'Avray		8,93	0	14,28	0
Villeneuve-la-Garenne		12,09	0	15,45	0
Châtillon		15,03	- 0,94	16,14	- 0,94
Colombes		18,03	- 2	22,05	- 2
Montrouge		10,31	- 4,85	7,86	- 4,85

Comment lire le tableau

LES CHIFFRES apparaissant dans le tableau ci-dessus représentent les taux d'imposition dans chaque commune.

A la fois pour la taxe d'habitation, payée par tous, et pour la taxe sur le foncier bâti, versée par les seuls propriétaires. Ils viennent d'être votés par les conseils municipaux. Dans la première colonne, on peut lire le taux 2006 voté par chaque commune. L'évolution par rapport à l'an dernier figure dans la deuxième colonne.

En tête de tableau figurent les villes qui ont le plus augmenté leurs taux. Enfin, il faut savoir que la région et le département entrent aussi en ligne de compte même si c'est dans une moindre mesure, car leurs taux sont plus faibles que la part communale. Dernier facteur intervenant dans la note globale des impôts locaux : la taxe d'ordures ménagères qui intervient pour le calcul du foncier bâti et dont le montant est voté la plupart du temps par les syndicats intercommunaux.

Colombes, Montrouge et Châtillon en baisse

ELLES FONT un peu figure d'extraterrestres dans le paysage. Trois communes des Hauts-de-Seine enregistrent pourtant une baisse de leur taxe d'habitation cette année.

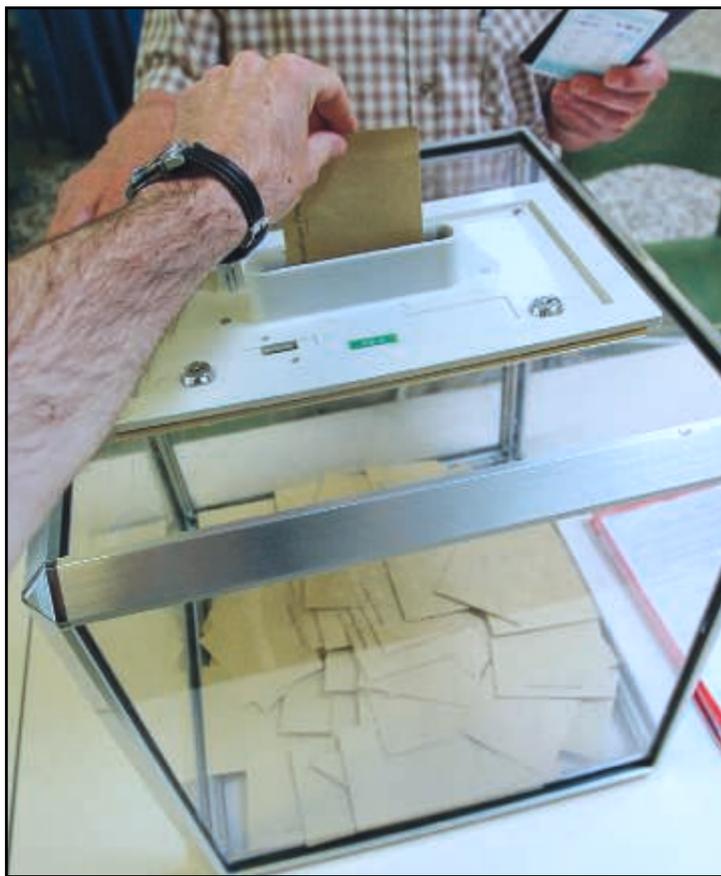
C'est à Colombes que l'évolution est la plus significative. La maire UMP, Nicole Goueta, a fait voter une réduction de 2 % des taux. Il est vrai que la même, toute récemment élue après trente ans de gestion communiste, avait décidé une hausse de 30 % des impôts en 2002 pour, disait-elle, « redresser la barre, combler l'endettement et ré-

veiller la commune ». Elle y serait parvenue, selon elle : « Les entreprises partaient. Elles reviennent. La confiance est revenue », assure Nicole Goueta. Résultat : une augmentation de l'apport de la taxe professionnelle de 5 % pour les finances locales, qui devrait encore progresser dans les années à venir. D'où la baisse d'impôts concédée cette année.

« Un coup politique à moins de deux ans des échéances électorales », selon le conseiller général et conseiller municipal d'opposition PS, Philippe Sarre. La taxe d'habita-

tion de Montrouge et Châtillon baisse également (- 4,85 % pour Montrouge et - 0,94 % pour Châtillon). Mais cette évolution est à modérer, car la part commune aux deux villes, dans le cadre de la communauté de communes qui les unit, augmente, elle, légèrement.

« La baisse de la fiscalité communale s'explique parce que nous avons transféré des services, donc des dépenses, sur la communauté de communes », indique Jean-Loup Metton (UMP), maire de Montrouge.



Malgré l'approche des élections municipales, près de la moitié des villes du département n'ont pas hésité à augmenter les impôts locaux. (LP/SYLVAIN MERLE.)